

RAPPORT INTERMÉDIAIRE ANNUEL TECHNIQUE ET FINANCIER

Appui au dispositif de surveillance et de suivi écologique de la grande faune dans la Réserve de Faune de Binder-Léré



Table des matières

1. Description	3
2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'action et des résultats	3
2.1. Résumé de l'action.....	3
2.2. Résultats et activités	3
2.3. Matrice de cadre logique à jour	13
2.4. Matrice des activités.....	15
3. Visibilité.....	18

Liste des acronymes utilisés dans le rapport

CAPBL : Complexe d'Aires Protégées de Binder Léré
 CCEF : Commandement du Corps des Eaux et Forêts
 DAJ : Directeur des Affaires Juridiques du MEPDD
 DFAP : Directeur ou Direction de la Faune et des Aires Protégées
 FMH : Forage à Motricité Humaine
 GFF : Garde Forestière et Faunique
 LAB : Lutte Anti-Braconnage
 MEPDD : Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable
 PNZS : Parc National de Zah Soo
 QG : Quartier Général
 QRF : Quick Reaction Force
 RFBL : Réserve de Faune de Binder-Léré
 SIG : Système d'Information Géographique
 TP : Trésor Public
 UGC : Unité de Gestion du Complexe

1. Description

- 1.1. Nom du coordonnateur du contrat de subvention : Noé
- 1.2. Nom et fonction de la personne de contact : Romain Béville, Responsable Prospection & Développement
- 1.3. Nom du/des bénéficiaire(s) et de l'entité/des entités affiliée(s) de l'action : N/A
- 1.4. Intitulé de l'action : Appui au dispositif de surveillance écologique de la grande faune dans la Réserve de Faune de Binder-Léré
- 1.5. Numéro du contrat : 13/DPP/APEF/2021
- 1.6. Date de début et date de fin de la période de référence : 8 avril 2021 au 7 avril 2022
- 1.7. Pays ou région(s) cible(s) : Réserve de Faune de Binder-Léré, Tchad
- 1.8. Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles¹ (si différents) (y compris le nombre de femmes et d'hommes) : N/A

2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'action et des résultats

2.1. Résumé de l'action

Au cours de la période, la plupart des activités ont pu être menées conformément à la planification initiale, avec un accent important mis sur la structuration de la gestion du CAPBL, notamment via le recrutement de postes clés de l'UGC (Directrice, Responsable Administratif et Financier, Responsable des Opérations). La rénovation de la base GFF a été lancée, une extension de la base CAPBL de Binder est également en construction pour accueillir ce nouveau personnel, et l'achat des premiers équipements nécessaires au développement des futures infrastructures du parc a également été lancé.

L'avancée la plus marquante pour le projet est la promulgation officielle de la loi portant création du Parc National de Zah-Soo (PNZS), signée le 15 mars 2022 par le Président de la République. Les efforts de sécurisation du Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré (CAPBL) ont augmenté de manière significative sur la période, notamment grâce à l'accessibilité et la capacité de réaction accrue permise par la dotation de motos. Le nombre d'interpellations a par conséquent lui aussi augmenté sur la période et aucun éléphant n'a été braconné. En parallèle, le suivi juridique s'est intensifié et structuré, avec des relations plus étroites avec le Procureur de Pala. Le CAPBL a également reçu le soutien du MEPDD à plusieurs occasions, que ce soit dans le cadre de la visite de villages installés illégalement dans le complexe ou pour la restructuration de la brigade LAB, avec le renvoi de personnels ayant commis des fautes graves.

Six nouveaux éléphants ont été équipés d'un collier GPS afin d'améliorer leur suivi. Des premières études de bio-monitoring ont par ailleurs été dimensionnées et lancées pour actualiser les estimations de population de faune, avec un focus particulier sur le PNZS ainsi que sur les lacs Léré et Tréné. Au niveau des communautés, la mise en place de radios communautaires ne semble plus pertinente au vu des dernières données (couverture téléphonique mobile importante) et des derniers retours d'expérience concernant la gestion du parc. Une mise à jour du cadre logique du projet est proposée à la fin de ce rapport.

2.2. Résultats et activités

A. RÉSULTATS

Impact - Renforcer durablement le dispositif de surveillance et de suivi écologique de la grande faune dans la Réserve de Faune de Binder-Léré

¹ Les « groupes cibles » sont les groupes/entités pour lequel(le)s le projet aura un effet direct et positif au niveau de son objectif, et les « bénéficiaires finaux » sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur dans son ensemble.

Le dispositif de surveillance du CAPBL s'est maintenu et professionnalisé sur la période, avec le développement d'une salle de contrôle, permettant d'améliorer significativement le suivi et la coordination des équipes sur le terrain. A chaque instant, un minimum de deux patrouilles sont déployées dans le complexe, l'une d'elles étant en permanence à proximité du troupeau d'éléphants principal du CAPBL. Une patrouille QRF (Quick Reaction Force) à moto a également été mise en place grâce à l'acquisition de 7 motos et permet de réagir rapidement en cas d'intrusion ou de délit constaté au sein du CAPBL. Cette unité mobile à moto a permis d'accroître la couverture LAB ainsi que la réactivité des équipes en cas de besoin. Cette intensification des efforts de la LAB s'est traduite par une augmentation des interpellations. Un goulot d'étranglement est en train d'apparaître au niveau de la justice, en particulier celle de Léré, où se trouve le juge le plus proche. Un pôle dédié a été mis en œuvre au sein du CAPBL avec le recrutement d'une chargée juridique en juillet 2021, et il sera crucial de continuer à renforcer ces capacités de suivi juridique et d'appui à l'administration en la matière afin de pouvoir assurer l'application effective des lois et donc de préserver le caractère dissuasif de la LAB.

Globalement, ces mesures ont permis de commencer à faire diminuer le niveau de menaces qui pèsent sur la faune et les éléphants, dont aucun cas de braconnage n'a été recensé à ce jour. L'impact négatif de la transhumance et de l'élevage, avec le démantèlement des ferricks et l'escorte des troupeaux en dehors du PNZS, a également commencé à décroître. Cette problématique sera l'un des chantiers prioritaires du Responsable de Développement Communautaire (recruté en avril 2022), afin d'accentuer les efforts de prévention.

La pression anthropique en périphérie du PNZS reste cependant très forte, comme cela a été confirmé par plusieurs survols aériens au cours de la période, en particulier sur le front Est du PNZS, dans l'ancienne zone banale. Des patrouilles de sensibilisation ont été menées en conséquence, dans l'attente de la promulgation officielle du PNZS. Depuis mars, le statut officiel du parc permet des interventions de la LAB dans ces zones, afin de limiter les dégradations causées à l'intérieur du parc (empoisonnement, défrichement, élevage, etc.). La sensibilisation sera également un facteur clé pour la diminution de la pression à l'Est du PNZS et le recrutement du Responsable du Développement communautaire permettra d'assurer l'information des populations locales et leur compréhension des limites et du statut du PNZS. L'ouverture de la périmétrale du parc, prévue pour avril/mai 2022, facilitera également cette compréhension.

En termes de suivi de la grande faune, six nouveaux colliers GPS ont été posés en janvier 2022 sur des éléphants du CAPBL, ce qui permet désormais de suivre un échantillon représentatif de la population de Binder-Léré, et de pouvoir suivre la position des principaux groupes lorsqu'il se disperseront à la saison des pluies. Les positions sont vérifiées quotidiennement par les équipes du CAPBL. Au cours de cette opération de janvier 2022, un éléphant supplémentaire a été équipé d'un collier GPS fourni par le Dr Dolmia. A l'heure où est rédigé ce rapport, une autre mission du ministère a également été menée dans le CAPBL, avec le Dr. Dolmia et un cadre de la DFAP pour équiper un deuxième éléphant dans le CAPBL. L'éléphant identifié était un éléphant dont le collier était défectueux et que le fournisseur avait accepté de remplacer. Malheureusement, après le fléchage de l'éléphant, celui-ci n'a pas pu être retrouvé par l'équipe de pisteurs et le vétérinaire. Sans soutien aérien prévu pour cette mission, l'éléphant n'a pu être retrouvé que le lendemain, mort. La mission a alors demandé l'appui de la Direction du CAPBL pour la surveillance de la carcasse et son enfouissement. Cette mission avait été planifiée sans information écrite préalable transmise ni inclusion de l'UGC du CAPBL, et avec des moyens inadaptés. Des échanges s'en sont suivis avec la Direction de la Faune et des Aires Protégées afin de ne plus reproduire ce cas de figure et assurer l'UGC de son rôle d'unique responsable de la gestion du CAPBL dans le cadre de la délégation de gestion signée depuis juillet 2021 avec le MEPDD.

Afin d'améliorer ce suivi et cette surveillance, un enjeu crucial pour le CAPBL et de pouvoir déployer ses équipes depuis l'intérieur du parc. Des sites potentiels avaient été identifiés pour le développement du QG, mais ils ont été revus à la suite d'une mission de supervision du siège de Noé et d'APN en octobre/novembre 2021. Un Responsable des Opérations a été recruté en février 2022 et de nouveaux sites ont été identifiés en mars 2022. Des camps volants seront installés au cours de l'année pour tester ces emplacements à partir de mai 2022. Les premiers travaux d'aménagement (pistes et périmétrale) prévus avant la saison des pluies contribueront aussi significativement à l'amélioration de la surveillance et du suivi écologique.

Une première évaluation IMET a également été conduite afin d'avoir une référence pour l'efficacité de gestion et l'impact de l'Action.



Figure 1- Photo de famille après la 1ère session IMET du CAPBL

Effet 1 - Les capacités techniques et opérationnelles des agents de terrain en matière de lutte anti-braconnage et de conservation de la biodiversité sont renforcées

Le développement d'une salle de contrôle basique a permis de renforcer les capacités opérationnelles des agents, en permettant de communiquer et de suivre en temps réel le déplacement des agents, et d'avoir des données en quasi-temps réel pour les éléphants (toutes les 3h pour les 4 colliers posés en 2021, et toutes les heures pour ceux posés en 2022). Des échanges ont également été initiés avec Earth Ranger pour le développement d'une plateforme de suivi plus performante, ainsi qu'avec APN pour la formation des futurs opérateurs de la salle de contrôle et des agents sur le terrain. Le déploiement de la plateforme Earth Ranger pour le CAPBL et le recrutement des 6 opérateurs de contrôle est prévu pour le mois de mai 2022.

Le suivi juridique du CAPBL a continué à être renforcé. Au total, sur les 51 interpellations effectuées par les équipes LAB du CAPBL entre octobre 2021 et mars 2022, 22 ont été transférées à la justice.

La collaboration s'est également intensifiée avec le Procureur de Pala, ainsi que la Direction de la Faune et des Aires Protégées (DFAP) et une mission conjointe a été effectuée en décembre 2021 dans le village de Mavarwai pour le suivi de l'application d'une décision de justice datant de 2020 pour la relocalisation du village, installé illégalement dans la RFBL. Un délai de 1 mois a été accordé à la suite de cette mission, laissant jusqu'au 15 janvier 2022 aux habitants pour quitter le village. En février 2022, la grande majorité des villages étaient encore présents et les discussions ont été reprises avec les autorités pour trouver une solution à ce problème.

Concernant les capacités techniques des agents en matière de conservation de la biodiversité, six nouveaux colliers ont été posés en janvier 2022 sur 2 mâles et 4 femelles. Dix colliers étaient initialement prévus dans l'action, mais un effectif de 10 éléphants équipés est jugé suffisant au vu des premières données disponibles (dynamiques de groupe au fil des saisons) afin de mieux connaître les habitudes des éléphants et les suivre efficacement. La ceinture d'un collier s'est malheureusement rompue et celui-ci est tombé. Il a pu être récupéré par les équipes du CAPBL et renvoyé au fournisseur en Afrique du Sud pour remplacement. Aucun éléphant n'a été braconné dans le CAPBL.

Effet 2 - Les communautés riveraines des villages clés autour de la RFBL sont engagés dans un réseau d'informateurs locaux pour la protection de la faune et le suivi écologique des espèces ciblées

Le réseau d'informateurs n'a pas évolué depuis septembre 2022. Trois informateurs ont été identifiés, dont deux seulement ont été actifs sur la période. Les populations riveraines nous remontent également de l'information en matière d'observations d'espèces fauniques, mais elles sont souvent difficiles à vérifier (nombre, espèces observées). Le développement du département communautaire permettra de canaliser ce type de retours et de les structurer d'ici la fin de l'année.

Produit 1. Le dispositif de suivi de la faune et des habitats est renforcé

Les données issues des 10 colliers GPS sont suivies quotidiennement par le mentor LAB du CAPBL, et une session de formation a été organisée avec AWT pour les nouveaux arrivants de l'UGC en février 2022.

En octobre, les éléphants équipés de colliers, ainsi que le reste du troupeau, se trouvaient principalement au Nord du parc (Binder, frontière camerounaise) pour la saison des pluies. Ils ont commencé à redescendre vers le Sud du parc à partir de février. La présence des éléphants au Nord a occasionné beaucoup de destructions de champs. 29 PV ont été dressés par la chargée des affaires juridiques du CAPBL avec un agent assermenté pour la constatation de dégradation liées au conflit homme faune et transmis au chef de secteur Faune de Léré pour traitement par l'administration.

Des échanges ont repris avec un chercheur de l'université d'Exeter pour l'analyse des données GPS des éléphants afin de déterminer les principaux corridors utilisés, les habitudes saisonnières, ainsi que les principales dynamiques de groupe. Un accord de partage de données est en cours de rédaction.

Une étude pilote pour la réalisation d'un inventaire faunique et plus largement le suivi de la faune par camera traps (pièges photographiques) a été développée. En parallèle, un inventaire aérien du PNZS est en cours de préparation pour début avril 2022.

Une étude préliminaire pour l'inventaire et le suivi de la population de lamantins du CAPBL dans les lacs Léré et Tréné est en cours de préparation avec le Dr. Aristide Takoukam, fondateur de l'ONG African Marine Mammal Conservation Organization (AMMCO) et intervenant sur des problématiques similaires au Cameroun. Cette étude devrait débuter en mai 2022 avec la participation également de l'association SOS Lamantins de Léré.

En ce qui concerne la cartographie pour la caractérisation des habitats et l'occupation des sols, une réunion a été organisée entre le bureau d'études Geomena et la Directrice du CAPBL. Il apparaît que les besoins sont redondants avec les travaux déjà effectués par le projet Reconnect. Cette activité a donc été repoussée le temps de préciser et confirmer d'autres besoins éventuels. Un inventaire aérien des villages en bordures du PNZS a également été effectué en mars, pour avoir une photographie à l'instant t=0 de la présence humaine en périphérie du parc.

Produit 2. Le dispositif de protection de la RFBL est renforcé

La rénovation de la base GFF s'est poursuivie au cours de la période, ce qui a permis d'améliorer les conditions de vie des agents. L'utilisation de patrouilles mobiles à moto a amélioré la réactivité de la LAB ainsi qu'une meilleure couverture du complexe, pour plus de sécurisation. La coordination des communications via la salle de contrôle a également permis de renforcer ce dispositif LAB. Cette salle de contrôle fonctionne pour l'instant avec deux opérateurs, ce qui ne permet pas encore d'avoir un suivi 24/24 et 7/7, mais le recrutement de 6 opérateurs en mai permettra de le faire. Un dispositif de communication radio sera déployé dès les prochains mois.

Une difficulté qui a cependant été rencontrée par le CAPBL au cours de la période, est l'identification de six agents de la GFF ayant commis des actes de racket dans le cadre de leurs missions. Une enquête interne a immédiatement été ouverte, et les résultats transmis aux autorités partenaires (GFF, DFAP, Secrétaire Général du MEPDD) avec une demande de remise à l'administration d'origine des agents concernés, notamment le Chef de section et son adjoint. Cette demande a finalement abouti en mars 2022 pour 5 agents. La LAB du CAPBL a été contrainte de fonctionner à effectifs réduits de la mi-janvier à la mi-mars, le temps de recevoir les nouveaux agents.

Plusieurs entretiens ont été menés avec les autorités compétentes pour avancer sur la formalisation de l'affectation des agents de la GFF dans la brigade spéciale du CAPBL, et la mise à disposition d'effectifs supplémentaires pour renforcer le dispositif LAB du CAPBL. Au vu des menaces actuelles, le CAPBL

travaille en sous-effectif et une dizaine d'agents supplémentaires permettrait d'avoir une patrouille supplémentaire à chaque instant sur le terrain.

B. ACTIVITÉS

Activité 1.1. Organiser la surveillance des éléphants et de la faune de la RFBL.

La surveillance de la faune du CAPBL s'effectue à l'aide du dispositif terrestre suivant : deux patrouilles déployées sur le terrain à chaque instant, dont une patrouille escorte chargée de la protection des troupeaux principaux, et une patrouille de présence, en particulier le long de la limite Est du parc afin de limiter les intrusions des braconniers et autres dégradations faites par les occupants de villages illégalement installés dans la réserve de faune ou le parc (Mbranka, Mavarwai). La période a également vu un renforcement des patrouilles à moto dans la région Binder Nairi au Sud du parc (en complément des deux patrouilles déjà citées), à la suite de l'installation en décembre de l'entreprise tchadienne Kourssami. SA Group, spécialisée dans la prospection aurifère et appuyée par la Chine, sans autorisation du MEPDD. Le chef secteur DFAP de Léré s'est déplacé sur place.

L'effort global de patrouille ainsi que les résultats principaux sont présentés dans les tableaux et graphes ci-dessous. La diminution du nombre de patrouilles et d'effort homme/jour pendant les mois de février et mars s'explique par la mise à pied des agents impliqués dans des actes de racket et corruption, le temps que ces derniers soient remplacés par de nouveaux effectifs à la fin mars.

Tableau 1. Indicateurs d'efforts de la LAB dans la RFBL sur la période considérée

Mois	NB Missions	NB jours de terrain	NB nuits sur le terrain	NB Hommes / Jours
<i>Avril 21</i>	13	38	31	212
<i>Mai 21</i>	5	27	23	102
<i>Juin 21</i>	9	33	24	177
<i>Juillet 21</i>	15	80	66	370
<i>Août 21</i>	12	60	51	308
<i>Septembre 21</i>	17	88	71	409
<i>Octobre 21</i>	11	66	55	324
<i>Novembre 21</i>	23	82	58	381
<i>Décembre 21</i>	17	81	64	444
<i>Janvier 22</i>	18	89	69	464
<i>Février 22</i>	7	43	38	217
<i>Mars 22</i>	8	48	43	244
Total	84	735	593	3652

Tableau 2. Bilan kilométrique de l'effort de patrouille sur la période considérée

Mois	Kms pédestre	Kms motos	Kms VHL (patrouille)	Kms VHL (mise en place)
<i>Avril 21</i>	995			340
<i>Mai 21</i>	200			567
<i>Juin 21</i>	1072		683	453
<i>Juillet 21</i>	754	1636	132	677
<i>Août 21</i>	1174	101		789
<i>Septembre 21</i>	967	522	116	566
<i>Octobre 21</i>	741	3066	0	345
<i>Novembre 21</i>	421	576	596	637
<i>Décembre 21</i>	274	1019	750	877
<i>Janvier 22</i>	376	874	400	567
<i>Février 22</i>	286	880	633	249
<i>Mars 22</i>	314	1863	250	343
Total	7 574	10 537	3 560	6 410

Tableau 3. Actions réalisées par les agents LAB sur la période considérée.

	Avr 21	Mai 21	Juin 21	Juil 21	Aout 21	Sept 21	Oct 21	Nov 21	Déc 21	Jan 22	Fév 22	Mars 22	Total
Interpellations													
Bouvier	1		33	4		14	12	1		2	1	3	71
Voleurs (bœufs)			2										2
Coupeur de bois				1					3	7	4		15
Braconniers	1			1	2				1	4	5	5	19
Pêcheurs			3			3						1	7
Orpailleurs								8					8
Sous Total	2		38	6	2	17	12	9	4	13	10	9	57
Actions spécifiques													
Campements démantelés			17	10	6	10	2	2					47
Troupeaux évacués hors du futur parc			0	4		6	4	6					33
Sous Total			30	14	6	16	6	8					14
Saisies													
Armes blanches	2		80	49	42	44	20	28	3	9	50	34	361
Armes et munitions										5			105
Arcs, flèches & carquois			50	29	6	15	5	30		2	4		141
Moto			1	1		2	2						6
Engins de pêche saisis			3			6						3	12
Sous Total	2		134	79	48	67	27	58	3	16	54	37	195
Total	4		202	99	56	100	45	75	7	29	64	46	266

Tableau 4. Bilan juridique.

MOIS	Interpella tions	Avertissements	Amendes (K - CFA)	Transféré justice
Juin 21	16	10	380	
Juillet 21	4	1	100	
Août 21	7		305	
Septembre 21	16	4	725	3
Octobre 21	12	7	890	4
Novembre 21	8	1	0	3
Décembre 21	9	1	0	8
Janvier 22	13	5	300	3
Février 22	2	0	50	1
Mars 22	7	1	100	4



Figure 2. Exemple patrouilles mobiles – décembre 2021.



Figure 3. Exemple de saisies, janvier 2022.

Activité 1.2. Renforcer le processus de formation continue et d'encadrement des agents de terrain.

La Chargée des affaires juridiques ainsi que les agents assermentés de la LAB du CAPBL ont participé en novembre 2021 à un atelier de deux jours pour le renforcement des compétences sur la loi 14, organisé à Léré par le projet Reconnect.

Plusieurs tests armements et manipulations ont également été réalisés par des agents formés par le mentor LAB, et sous sa supervision.

Activité 1.3. Mettre en place d'un système d'alerte avec les villages clés.

Au vu des derniers retours d'expérience et avancées en matière de gestion et d'opérations du CAPBL, le mode de mise en œuvre de cette activité, à savoir le déploiement d'un système de radios communautaire, ne semble plus pertinent. Le réseau de téléphonie mobile couvre la majorité des villages du CAPBL. Les villageois contactent spontanément les équipes du CAPBL pour leur transmettre des informations et comptent sur leur réaction, notamment dans le cadre de la transhumance et du pâturage illégal, et en particulier lorsque cela implique des étrangers.

Il est proposé, dans le cadre de ce projet, qu'une partie du budget alloué à cette activité (19 800 000 XAF) soit réaffecté comme suit :

- 6 500 000 XAF pour la rénovation de la base GFF de Binder et du bureau du chef secteur faune de Léré, qui est le point focal local de la DFAP pour le CAPBL
- 6 840 000 XAF pour l'achat de forfaits Inreach.
- 4 276 250 XAF pour l'achat de six motos supplémentaires
- 803 750 XAF pour permettre une meilleure couverture du mentor LAB
- 1 380 000 XAF restera sur cette budgétaire pour la dotation en postes de communication de villages clés

Les fonds supplémentaires requis pour la rénovation de la base GFF permettront de finir le gros-œuvre et d'acquérir du mobilier afin d'accueillir convenablement les agents LAB du CAPBL (lits, chaises, tables, etc), et d'en faire un centre de formation fonctionnel et opérationnel pour la formation continue de ces agents. Les fonds demandés pour la rénovation du chef de secteur faune permettront à ce point focal clé de pouvoir exercer ses fonctions dans un cadre sain, les bureaux actuels étant dans un grand état de délabrement et sur le point de s'effondrer. Cela permettra aussi de pouvoir tenir des réunions dans ce bureau lors de passage d'agents du CAPBL à Léré. Les fonds supplémentaires pour l'achat de forfaits Inreach permettront d'accompagner la montée en puissance des opérations du CAPBL, avec davantage d'équipes ou de personnes déployées sur le terrain (ex : futures équipes de prévention et d'information pour la transhumance et le pastoralisme, équipes des opérations pour l'ouverture de pistes et le test de sites pour l'emplacement du futur QG dans le parc, équipes de pisteurs pour la pose de caméra traps, etc.). L'achat de motos supplémentaires permettra de doter le département Développement communautaire de 4 motos (réservées aux futurs facilitateurs communautaires, qui seront basés dans les

cantons de Gouin, Lagon, Léré et Binder), et d'avoir deux motos supplémentaires disponibles pour la LAB ou les opérations.

Après ces réallocations, il resterait 1 380 000 XAF sur la ligne budgétaire pour la dotation en postes de communication de villages clés. Cela est suffisant pour pouvoir ouvrir une ligne verte pour le CAPBL et équiper une quinzaine de villages de téléphones portables basiques et de cartes sim, afin qu'ils puissent transmettre des informations au CAPBL. La ligne verte sera gérée directement depuis la salle de contrôle du CAPBL. Les fonds permettront de maintenir cette ligne pendant 1 an et pourront permettre de tester le principe de ligne verte, et éventuellement de l'étendre à d'autres problématique et de diffuser l'information à plus de personnes dans la communauté les années suivantes.

Activité 1.4. Appuyer les missions de contrôle du personnel affecté du MEPDD.

La principale mission du ministère appuyée par les équipes du CAPBL a été la mission de décembre 2021 menée par le DFAP, avec la participation du Procureur de Pala, du DAJ, du Délégué provincial de l'environnement, et du conseiller de la GFF. Cette mission avait pour but de présenter l'Accord de partenariat pour la gestion du Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré aux autorités locales et coutumières ainsi qu'aux principaux services déconcentrés de l'Etat, et d'assurer le suivi de la décision de justice rendue en 2020 pour le cas du village de Mavarwai, illégalement installé à l'Est de la Réserve de Faune de Binder-Léré.

A la suite de l'identification de quatre autres villages qui semblaient s'être installés anarchiquement à l'Est du CAPBL, les autorités déconcentrées ont été informées par la Chargée des Affaires juridiques du CAPBL, et une mission terrain de vérification a été organisée en mars 2022 avec le Délégué provincial de l'Environnement. Quatre personnes ont été interpellées à la suite de cette visite, mais la justice n'a pas encore donné suite. L'affaire est actuellement suivie par le Délégué provincial de l'Environnement.



Figure 4. Parade mission MEPDD, décembre 2021.

Activité 1.5. Renforcer les capacités opérationnelles du MEPDD à Binder.

Les travaux pour la rénovation et l'amélioration de la base GFF de Binder se sont poursuivis. Malheureusement, ces derniers n'ont pas pu être finalisés en raison de la constatation de malfaçons et

de retards importants dans les travaux. La rénovation a été interrompue le temps de pouvoir identifier et contractualiser avec un nouvel entrepreneur.

Activité 2.1. Mettre en place des outils de télédétection de la grande faune.

Six colliers supplémentaires ont été posés en janvier 2022, pour un total de 10 colliers. Un collier posé en 2021 sur un éléphant mâle est tombé en février 2022. Il a pu être retrouvé par les agents du CAPBL puis renvoyé au fournisseur AWT en Afrique du Sud. A la fin mars 2022, le CAPBL suit 9 colliers fonctionnels.



Activité 2.2. Impliquer les communautés dans le suivi et la protection de la faune.

Une étude pilote pour la réalisation d'un inventaire faunique et du suivi écologique par piège-photographique est en cours de préparation. Elle sera coordonnée par le Dr. Hjalmar Kühl, de l'université de Leibniz en Allemagne. Un assistant terrain et un stagiaire seront également recrutés. En raison d'une rupture de stocks au niveau mondial pour les camera traps précédemment identifiées (Browning, Bushnell), des caméras du fournisseur allemand Braün ont été achetées. Celles-ci sont beaucoup moins chères que les autres modèles disponibles sur le marché, mais le fournisseur a été recommandé par le Dr. Kühl qui travaille déjà avec. En tout, 25 cameras traps seront déployées sur une zone d'étude de 12*12 km au centre du parc. L'étude devrait commencer début avril 2022.

Un dispositif léger de pièges photographiques a également été déployé avec 15 caméras installées dans 15 sites différents. Plusieurs observations de guibs harnachés, ourébis, céphalophes, éléphants, hyènes tachetées, civettes, porc-épic, etc. ont ainsi été faites.

Activité 2.3. Caractériser les habitats clés de la RFBL et leur suivi dans le temps.

Une nouvelle réunion organisée avec Geomena en février a confirmé que ces travaux avaient déjà été couverts par Reconnect.

2.3. Matrice de cadre logique à jour

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
Impact	Renforcer durablement le dispositif de surveillance et de suivi écologique de la grande faune dans la Réserve de Faune de Binder-Léré.	Nombre d'éléphants braconnés par an	7 (2019)	Le nombre de braconnage des éléphants dans la RFBL a diminué de 90%	0 (mars 2022)	Rapport de patrouille. Procès-verbaux de constations.	Déplacements saisonniers et migratoires des éléphants. Difficulté et
Effets	Les capacités techniques et opérationnelles des agents de terrains en matière de lutte anti-braconnage et de conservation de la biodiversité sont renforcées	Nombre de colliers posés sur les éléphants et les girafes de la RFBL	0 (2020)	10 colliers éléphants	9 (mars 2022 – 1 collier est tombé et a été retrouvé par les équipes du CAPBL ; il sera remplacé par le fournisseur)	Rapport d'activités	accessibilité du milieu où sont localisées les girafes. Stabilité dans la province.
		Nombre d'activités illégales traitées juridiquement par an	0	50	94 interpellations et 26 affaires transmises au tribunal (mars 2022)	Procès-verbaux	Les services déconcentrés de l'Etat adhérent et collaborent.
	Les communautés riveraines des villages clés autour de la RFBL sont engagés dans un réseau d'informateurs locaux pour la protection de la faune et le suivi écologique des espèces ciblées	Nombre d'informateurs faisant part du réseau d'intelligence pour la protection de la RFBL	0 (2020)	20	3 (mars 2022)	Rapport d'activités	Les communautés adhérent et collaborent avec le projet.
		Nombre de village équipés d'un système d'alerte	0 (2020)	6	0 (mars 2022)	Rapport d'activités	
Produit1	Le dispositif de suivi de la faune et des habitats est renforcé	Cartes de répartition des éléphants. Cartes de situation et de l'évolution des habitats clés	0 (2020)	2 4	0 (mars 2022) 1 (mars 2022)	Cartes produites	
Produit2	Le dispositif de protection de la RFBL est renforcé.	Mise en place d'une salle de contrôle opérationnelle pour la coordination de la LAB et la centralisation des informations sur la faune et les activités	0 (2020)	1	1 (mars 2022)	Rapport d'activités	
		Nombre des agents de terrain formés et opérationnels	15 en 2020	30	30 (mars 2022)	Rapport de formation	

2.4. Matrice des activités

La matrice des activités proposée à la suite des réallocations envisagées est la suivante (Activité 1.3 mise à jour) :

	Moyens Coûts	Hypothèses
Activité 1.1. Organiser la surveillance des éléphants et de la faune de la RFBL.	Moyens 2 patrouilles pédestres de 5 agents déployées dans la RFBL avec les moyens logistiques du CCEF (1 véhicule, 5 motos) et de Noé (2 véhicules). Prise en charge des primes d'incitation. Coûts Primes de surveillance (23 400 000 XAF), coûts des véhicules (5 400 000 XAF), Abonnement Inreach (1 890 000 XAF).	
Activité 1.2. Renforcer le processus de formation continue et d'encadrement des agents de terrain.	Moyens 1 expert LAB mobilisé par Noé, 2 instructeurs nationaux (à former) et du matériel didactique pour dispenser les modules de formation qui s'étalent sur plusieurs semaines. Les formations sont réalisées à la base CCEF de Binder. Coûts Expert LAB (37 389 600 XAF sur 12 mois), primes de formation (6 000 000 XAF), matériel didactique (2 000 000 XAF).	
Activité 1.3. Mettre en place un système d'alerte avec les villages clés.	Moyens Acheter 10 à 15 téléphones portables et cartes sim et ouvrir une ligne verte pour équiper 10 à 15 villages clés de la RFBL de moyens de communication avec le CAPBL. Informer les agents communautaires via le département Développement Communautaire. Identifier et gérer un réseau de 20 informateurs locaux. Coûts 15 téléphones portables et cartes sim + ouverture ligne verte Airtel (1 380 000 XAF au total).	
Activité 1.4. Appuyer les missions de contrôle du personnel détaché du MEP.	Moyens Missions de terrain organisé par les agents déconcentrés du MEP avec la logistique existante (voitures et motos). Prise en charge des coûts opérationnels (carburant, frais de mission, consommables, petits équipements, etc.). Coûts Essentiellement des frais de missions / per diem (8 000 000 XAF).	

Activité 1.5. Renforcer les capacités opérationnelles du MEP à Binder.	Moyens Rénover la base CCEF de Binder en s'appuyant sur les artisans locaux (maçons, électriciens, etc.), aménager et équiper une salle d'opération, et acheter un système de valise-relai pour assurer la communication entre les véhicules et les patrouilles pédestres. Coûts Frais de rénovation de la base CCEF à Binder à travers l'emploi d'artisans locaux et l'achat des matériaux (montant forfaitaire de 10 000 000 XAF), achat de matériel informatique et bureautique pour équiper la salle d'opération (4 000 000 XAF) et d'un dispositif de valiser relai (23 000 000 XAF).	
Activité 2.1. Mettre en place les outils de télédétection de la grande faune.	Moyens Acheter 4 colliers éléphants et assurer les coûts opérationnels pour les opérations de pose de ces transmetteurs (logistique terrain, honoraires vétérinaires, survol aérien, équipements et consommables, etc.). Coûts Montant forfaitaire de 27 000 000 XAF comprenant l'achat de 10 colliers éléphants (16 985 000 XAF) , les honoraires du vétérinaire (6 600 000 XAF) et les coûts opérationnels (hébergement, logistique, petits équipements, anesthésiants, etc., pour 3 415 000 XAF).	
Activité 2.2. Impliquer les communautés dans le suivi et la protection de la faune.	Moyens Acheter et mettre en place un dispositif de caméra piège (x30) pour initier un inventaire faune de la RFBL. Ce dispositif sera mis en place par le coordinateur technique et des agents communautaires seront identifier pour assurer la gestion des caméras pièges. Coûts Achat de 30 caméras-pièges (10 600 000 XAF).	
Activité 2.3. Caractériser les habitats clés de la RFBL et leur suivi dans le temps.	Moyens S'appuyer sur les services du cabinet Geomena (honoraires journaliers) pour la création des cartes, les analyses d'imagerie satellitaire et le suivi des indicateurs des habitats clés (superficie, pourcentage, etc.). Coûts Honoraires prestations intellectuelles (Geomena, 9 000 000 XAF)	

2.5. Plan d'action à jour concernant les futures activités du projet².

Année 2														
Activité	Semestre 1						Semestre 2						Organisme chargé de la mise en œuvre	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Produit 1. Amélioration du dispositif de protection et de suivi de la faune de la RFBL.														
Activité 1.1. Organiser la surveillance des éléphants et de la faune de la RFBL.														Noé
Activité 1.2. Renforcer le processus de formation continue et d’encadrement des agents de terrain.														Noé
Activité 1.3. Mettre en place d’un système d’alerte avec les villages clés.														Noé
Activité 1.4. Appuyer les missions de contrôle du personnel détaché du MEP.														Noé
Activité 1.5. Renforcer les capacités opérationnelles du MEP à Binder.														Noé
Produit 2. Amélioration du dispositif de suivi de la faune														
Activité 2.1. Mettre en place des outils de télédétection de la grande faune.														Noé
Activité 2.2. Impliquer les communautés dans le suivi et la protection de la faune.														Noé
Activité 2.3. Caractériser les habitats clés de la RFBL et leur suivi dans le temps.														Noé

² Ce plan couvrira la période financière comprise entre le rapport intermédiaire et le rapport suivant.

3. Visibilité

La Commission européenne peut souhaiter faire connaître le résultat des actions. Voyez-vous une objection à ce que le présent rapport soit publié sur le site web d'EuropeAid? Dans l'affirmative, exposez vos objections ici.

Nom de la personne de contact pour l'action : Romain BEVILLE

Signature :



Lieu : Paris.

Date prévue pour la remise du rapport : 6 juin 2022.

Date d'envoi du rapport : 10 juin 2022.